Document généré le 1 juin 2025 13:11

Sociologie et sociétés

Les solidarités intergénérationnelles dans une perspective des parcours de vie
Le cas des immigrants portugais du Luxembourg
Intergenerational Solidarity in a Life Course Perspective
The Case of Portuguese Immigrants from Luxembourg

Charles Fleury

Volume 45, numéro 1, printemps 2013

Inégalités, parcours de vie et politiques publiques
Inequality, Life Course and Public Policy

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1016397ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1016397ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)
1492-1375 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Fleury, C. (2013). Les solidarités intergénérationnelles dans une perspective des parcours de vie : le cas des immigrants portugais du Luxembourg. *Sociologie et sociétés*, *45*(1), 91–116. https://doi.org/10.7202/1016397ar

Résumé de l'article

Cet article emprunte la perspective des parcours de vie pour montrer comment les solidarités intergénérationnelles peuvent contribuer à accroître les inégalités socio-économiques. Prenant le cas des immigrants portugais du Luxembourg, il montre que les contraintes héritées du passé, la multiplicité des rôles familiaux exercés, la bilocalisation des solidarités et l'interdépendance des vies individuelles engendrent des pratiques de solidarité financière particulières et contribuent à accroître les inégalités. Cette démonstration débouche sur une discussion à propos de la pertinence de la perspective des parcours de vie dans les discussions entourant les réformes des États-providence dans un contexte de vieillissement démographique et d'harmonisation des systèmes de sécurité sociale et des obligations familiales au sein de l'Union européenne.

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Les solidarités intergénérationnelles dans une perspective des parcours de vie

Le cas des immigrants portugais du Luxembourg

CHARLES FLEURY
Centre d'études de population, de pauvreté et de politiques socio-économiques (CEPS/INSTEAD)
3, avenue de la Fonte
L-4364 Esch-sur-Alzette
Luxembourg
Courriel : charles.fleury@live.fr

En Europe continentale, les systèmes de retraite fondés sur la répartition des charges[1] sont fortement critiqués, jugés trop coûteux et inéquitables pour les jeunes générations. Par des pensions trop élevées, ces régimes hypothéqueraient l'avenir des membres des générations futures, qui devront en assumer les frais sans en obtenir leur juste part. Insistant sur la nécessité de tenir compte des transferts privés dans l'établissement des comptes générationnels, les défenseurs de ces systèmes soutiennent que ceux-ci favorisent la solidarité intergénérationnelle et renforcent la cohésion sociale (Attias-Donfut, 2000 ; Kholi, 1999). Ils allèguent que le développement de ces systèmes a permis d'inverser le sens des solidarités et font apparaître les « fonctions latentes » des systèmes publics de retraite. Ils montrent que les transferts publics aux personnes âgées profitent indirectement aux générations plus jeunes, celles-ci ne finançant plus individuellement les besoins de leurs parents âgés, mais bénéficiant, en plus, d'importants transferts privés de leur part. Ces nouvelles générations bénéficieraient donc, elles aussi, de la générosité et du mode de fonctionnement des régimes de retraite actuels.

1. Où chaque génération finance la retraite de la génération précédente.

Sans remettre en cause cette complémentarité des transferts publics et privés, plusieurs observateurs relèvent le caractère inégalitaire de la solidarité familiale (Déchaux, 2007 ; Déchaux et Herpin, 2006 ; Bawin-Legros et Stassen, 2002). Leur argument principal est le suivant : fortement liés aux ressources financières des donateurs potentiels et s'inscrivant partiellement dans une logique de reproduction sociale, les transferts financiers intergénérationnels profitent essentiellement aux catégories les plus favorisées. Bref, la solidarité familiale ne modifie pas la position relative des différents milieux socio-économiques, participant même à l'accroissement des inégalités sociales.

Cet article s'inscrit dans cette perspective. Adoptant l'approche des parcours de vie comme cadre d'analyse, il vise à présenter la situation particulière vécue par certaines populations immigrantes dans le jeu des solidarités publiques et privées, un aspect peu étudié jusqu'à ce jour. Prenant le cas des immigrants portugais du Luxembourg, il montre comment les contraintes héritées du passé, la multiplicité des rôles familiaux exercés, la bilocalisation des solidarités et l'interdépendance des vies individuelles engendrent des pratiques de solidarité financière particulières et contribuent à accroître les inégalités socio-économiques. Il montre que, dans le jeu des solidarités financières, les immigrants portugais sont doublement désavantagés, n'ayant pas été complètement libérés des contraintes financières liées au soutien de leurs parents âgés et profitant moins des bénéfices indirects des solidarités publiques. Cette démonstration débouche sur une discussion à propos de la pertinence de la perspective des parcours de vie dans les discussions entourant les réformes des États-providence.

Outre celle-ci, notre article comporte quatre parties. La première présente les grands principes de la perspective des parcours de vie et rend compte de son utilité pour appréhender les solidarités intergénérationnelles. La deuxième justifie le terrain et l'objet d'étude et présente la méthodologie sur laquelle s'appuie la démonstration. Celle-ci est l'objet de la troisième partie, laquelle comporte quatre sous-sections, chacune d'elles étant liée à un des principes de la perspective des parcours de vie. Nous discutons, en conclusion, des principaux résultats et de la pertinence de cette approche pour comprendre la dynamique des inégalités sociales et pour éclairer les politiques publiques.

I. LA PERSPECTIVE DES PARCOURS DE VIE COMME CADRE D'ANALYSE DES SOLIDARITÉS FAMILIALES INTERGÉNÉRATIONNELLES

L'approche des parcours de vie est une perspective générale permettant de concevoir les problèmes de recherche de façon systématique, regroupant, dans un cadre cohérent, les nombreuses dimensions de la vie sociale. Elle se fonde sur quatre grands principes, à savoir : 1) la vie se déroule dans le temps ; 2) la vie est faite de multiples aspects intégrés ; 3) les trajectoires de vie s'insèrent dans des milieux socialement construits ; et 4) les trajectoires de vie sont interreliées. Cette perspective s'avère particulièrement utile pour étudier les pratiques de solidarité familiale intergénération-

nelle, et notamment de solidarité financière[2]. Examinons rapidement celles-ci en regard des quatre grands principes.

a) La vie se déroule dans le temps

Le premier grand principe réfère à la dimension temporelle de la vie et stipule que la vie des individus, elle-même divisée en âges distincts auxquels sont associés différents droits, devoirs et attentes, s'insère dans et est façonnée par les temps historiques et les événements dont les individus font l'expérience au cours de leur existence. En outre, ce principe suggère que les individus construisent leur présent et leur avenir sur la base des contraintes et des possibilités déterminées par leur passé. À chaque étape de leur vie, ils analysent leur situation à partir de l'information, des idées et des croyances qu'ils possèdent par leur vie passée, et décident d'entreprendre, ou non, les actions nécessaires pour maintenir ou transformer cette situation.

La solidarité familiale intergénérationnelle s'inscrit dans ce cadre. De nombreuses études montrent que, bien qu'elle s'observe à tous les âges, elle est particulièrement intense à deux moments du cycle de vie, lors de l'entrée dans la vie adulte et au cours de la vieillesse (Déchaux, 2007 ; Attias-Donfut, 2000). Dans les deux cas, les membres de la génération pivot, âgés de 45 à 64 ans, occupent une position centrale (Bonvalet et Ogg, 2009 ; Attias-Donfut, 2000 ; Sylverstein et Bengston, 1997). En tant que parents, ils doivent répondre aux besoins d'éducation et d'installation de leurs enfants en voie d'autonomisation ; en tant qu'enfants adultes, ils doivent répondre aux besoins de leurs parents âgés, en début de dépendance.

Tous les membres de la génération pivot ne se comportent toutefois pas de la même façon vis-à-vis de l'entraide familiale. Dans leur décision d'aider ou non les membres de leur famille, et dans la façon de le faire, ceux-ci tiennent compte des possibilités et des contraintes de leurs moyens, mais également de leurs expériences passées, de leurs idées et de leurs croyances à l'égard de la solidarité. À cet égard, les études témoignant de variations importantes dans l'entraide familiale suivant la classe sociale sont nombreuses (Déchaux, 2007 ; Déchaux et Herpin, 2006 ; Bawin-Legros et Stassen, 2002). Elles montent que les transferts financiers sont plus fréquents au sein des ménages issus des catégories les plus favorisées, ceux-ci disposant de ressources financières plus élevées, mais désirant également maintenir le niveau social de leurs descendants. Jouissant de ressources financières moins importantes, les ménages des milieux modestes effectueraient moins de transferts financiers, privilégiant plutôt les aides en nature telles que l'hébergement, les échanges de services, etc.

Les recherches témoignent également de l'importance de la culture familiale reçue et des expériences de solidarité vécues dans la décision et la façon d'aider les membres de sa famille (Déchaux et Herpin, 2006 ; Arrondel et Wolff, 1998). Certaines d'entre elles font état d'importantes variations suivant la culture familiale reçue, les pratiques

2. Nous mettons l'accent sur la solidarité financière, mais nous sommes conscient que la solidarité intergénérationnelle ne se limite pas à elle.

de solidarité, de même que les attentes à l'égard de la famille, ces dernières étant plus vives au sein des familles originaires des pays du Sud que des pays du Nord (Attias-Donfut et Wolff, 2009 ; Segalen, 2008 ; Ogg et Renaut, 2005 ; Daatland et Herlofson, 2003). D'autres montrent que les chances de venir en aide aux membres de sa famille sont d'autant plus fortes que l'on a déjà été aidé dans le passé, la solidarité familiale s'inscrivant dans une logique de reproduction (Attias-Donfut, 2001). Enfin, d'autres études indiquent que les pratiques de solidarité varient en fonction des attentes de soutien futur que l'on nourrit à l'égard de nos propres enfants, le but étant de leur inculquer le comportement souhaité (Arrondel et Wolff, 1998).

b) La vie est faite de multiples aspects intégrés

Ce deuxième principe renvoie aux multiples rôles que l'individu remplit au sein de la société et des institutions qui la composent, telles que la famille, la communauté, le marché, l'État, etc. Ces rôles sont accompagnés, plus ou moins formellement, de droits et de devoirs, ou, à tout le moins, d'attentes ou d'avantages spécifiques. Ils sont intégrés au sein d'une même existence, entrant parfois en conflit les uns avec les autres. On s'attend ainsi qu'une personne adulte participe activement au marché du travail, mais qu'elle s'occupe également des membres de sa famille, de ses enfants et/ou de ses parents notamment.

Cette multiplicité des rôles se pose de manière particulièrement aiguë pour les membres de la génération pivot. Comme nous l'avons souligné précédemment, ceux-ci sont au cœur des solidarités familiales, étant susceptibles de venir en aide à leurs enfants et à leurs parents. À cet égard, et en dépit des thèses prédisant la fin des solidarités familiales[3], plusieurs travaux témoignent de la vivacité de la solidarité exercée par les membres de la génération pivot. Ce résultat est important dans la mesure où, comme le soulignent Bonvalet et Ogg (2009) et Olazabal (2009), les membres de la génération pivot actuelle appartiennent à l'imposante cohorte du baby-boom, dont les valeurs individualistes ont maintes fois été soulignées.

La position centrale des membres de la génération pivot est d'autant plus importante que plusieurs changements sont venus accroître l'étendue des rôles qu'ils sont susceptibles de jouer à l'égard des membres de leur famille. Pour ne mentionner que ceux qui ont une incidence directe sur les pratiques de solidarité financière, notons l'augmentation de l'espérance de vie, qui a fait un bond exceptionnel au cours du XXe siècle et qui a conduit à la multiplication des structures familiales multigénérationnelles (Ogg et Renaut, 2005 ; Bengston *et al.*, 2002). Plusieurs membres de la génération pivot doivent, en plus des rôles qu'ils remplissent déjà à l'égard de leurs parents et de leurs enfants, agir en tant que grands-parents, et parfois même de petits-enfants. Mentionnons également l'allongement de la jeunesse, qui a eu pour effet d'accroître

3. Ces thèses sont nombreuses. Elles font état de l'effet démobilisant des systèmes de sécurité sociale (Glazer, 1988), des effets de l'activité salariée des femmes (Becker, 1991), de la montée de l'individualisme (Putnam, 2000) et du déclin de la famille nucléaire.

la durée nécessaire de la prise en charge financière des enfants dans plusieurs pays. Plusieurs d'entre eux limitent l'admissibilité des jeunes à certaines prestations sociales, tenant compte, notamment, des ressources financières des parents censés leur venir en aide (Van de Velde, 2008). Enfin, la remise en question dans certains pays des États-providence a eu pour effet d'accroître la pression exercée sur les familles dans le soutien aux individus (Heinen, 1999 ; Hespanha, 1995). Les familles sont en fait contraintes de remplir certaines fonctions qui, encore récemment, étaient remplies par l'État ou les services publics. Par exemple, les services de maintien à domicile, qui doivent compenser pour la réduction du nombre de lits en centre d'hébergement et de soins de longue durée, demeurent encore largement sous-financés, obligeant les familles à s'impliquer davantage (Lavoie, 2012).

c) Les trajectoires de vie s'insèrent dans des milieux socialement construits

Ce troisième grand principe suggère que les individus appartiennent à des familles et des communautés qui posent et offrent diverses contraintes et possibilités ainsi que différents niveaux de soutien social. Ces communautés, qui sont au niveau supérieur, les institutions régionales, nationales et internationales, jouent un rôle important dans la vie des individus. Elles constituent le cadre dans lequel se déroule leur existence et ont un effet important sur leurs trajectoires, structurant plusieurs des décisions qu'ils prennent tout au long de leur vie.

La solidarité intergénérationnelle s'inscrit dans de tels cadres. Plusieurs études font état de différences importantes dans la manière dont les États envisagent les solidarités intergénérationnelles (Attias-Donfut et Wolff, 2009 ; Daatland et Herlofson, 2003 ; Wall et coll., 2001 ; Millar et Warman, 1996). Une des plus intéressantes pour notre propos est celle de Masson (2009), lequel soutient que le clivage entre les différents régimes providentiels se noue autour de la famille intergénérationnelle. Selon l'auteur, les conservateurs et les méditerranéens seraient ses principaux défenseurs, lui prêtant un rôle complémentaire à celui de l'État, jugeant que la famille rend, en matière d'éducation, des services indispensables que l'État ne pourrait remplir à sa place. En revanche, les sociaux-démocrates et les libéraux auraient plutôt tendance à s'en méfier, les premiers lui préférant les programmes publics, jugés plus efficaces pour réduire les inégalités, les seconds invoquant l'importance de l'autonomie et de la responsabilité individuelle.

Parallèlement à ces orientations idéologiques, on observe d'importantes différences quant aux niveaux de développement et de générosité des systèmes de sécurité sociale. Ceux-ci colorent les pratiques de solidarité familiale. Concernant l'aide financière, Ogg et Renaut (2006) observent que, dans les pays d'Europe du Nord, en Grande-Bretagne et en Europe continentale, où les transferts aux plus âgés sont assez importants, les membres de la génération pivot se tournent d'abord vers leurs parents âgés pour répondre à un besoin d'argent. Ils rejoignent ainsi les propos d'Attias-Donfut (2000), laquelle soutient que dans ces pays, et plus particulièrement en Europe continentale, les transferts financiers privés circulent en sens inverse des transferts

publics, selon des flux circulaires révélateurs de la complémentarité entre ces deux types de transferts. À l'inverse, Ogg et Renaut observent que dans les pays d'Europe du Sud et de l'Est, où le niveau des pensions est assez faible et où le risque de pauvreté est élevé, les membres de la génération pivot se tournent plus souvent vers leurs enfants adultes pour obtenir de l'aide. C'est cette situation que veulent éviter les défenseurs des systèmes de retraite par répartition en Europe continentale, craignant pour le bien-être des personnes âgées, mais également pour celui des membres de leur famille.

d) Les trajectoires de vie sont interreliées

Ce dernier principe renvoie à l'idée selon laquelle, par les relations que les individus entretiennent entre eux, les trajectoires de vie individuelles s'entremêlent et s'influencent, voire dépendent les unes des autres. Il en découle que la vie d'une personne est susceptible d'être affectée par des événements qui se produisent dans la vie d'autres personnes, et vice versa.

Cette interdépendance des trajectoires de vie est un élément essentiel à la compréhension de certains phénomènes sociaux, dont la pauvreté infantile. Celle-ci dépend de la pauvreté des parents et implique, en plus de celles visant les enfants (écoles accessibles, garderies, etc.), des solutions visant explicitement les parents (soutien aux familles, aide sociale, etc.). Or, comme en témoignent les recherches sur les solidarités intergénérationnelles, ce lien entre la pauvreté des enfants et la pauvreté des parents ne cesse pas avec le départ des enfants du foyer familial. Au contraire, il demeure bien visible lorsqu'il s'agit de transferts financiers intergénérationnels, ceux-ci profitant essentiellement aux enfants issus des milieux sociaux les plus favorisés, contribuant ainsi à maintenir les inégalités sociales.

Sans que ce principe d'interdépendance des vies individuelles soit formellement énoncé, c'est ce principe qui est au cœur des inquiétudes actuelles relatives à la remise en question des régimes providentiels et des systèmes de retraite fondés sur la répartition des charges. On craint qu'une réduction des services et des transferts aux personnes âgées les appauvrisse et que cela ait un impact négatif sur les enfants de ces dernières, ceux-ci devant non seulement prendre le relai de l'État dans le soutien aux personnes âgées, mais ne pouvant plus, également, bénéficier des importants transferts financiers privés qu'ils reçoivent actuellement de leur part (Attias-Donfut, 2000; Kholi, 1999; Millar et Warman, 1996). C'est toute la question des équilibres générationnels dont il s'agit ici.

* * *

Comme nous venons de le voir, la perspective des parcours de vie s'avère un instrument heuristique majeur pour examiner les pratiques de solidarité intergénérationnelle et les dynamiques sous-jacentes. À l'heure où les systèmes de sécurité sociale sont remis en question et où les pressions visant une plus grande contribution des familles se font plus vives (Commission européenne, 2005), elle s'avère particulièrement utile

pour éclairer les différents projets de réforme et éviter certains effets pervers. Nous le démontrerons en examinant le cas spécifique des immigrants portugais du Luxembourg membres de la génération pivot. Nous verrons comment leurs pratiques de solidarité sont influencées par les contraintes et les possibilités héritées du passé, mais également par leur position particulière dans le jeu des relations intergénérationnelles et par les contextes sociaux dans lesquels eux-mêmes, mais aussi leur entourage, vivent. Nous verrons également comment ces pratiques spécifiques de solidarité sont susceptibles d'affecter la vie de leurs proches, de leurs enfants en particulier, et nous en tirerons quelques enseignements pour les projets visant à réformer les systèmes de sécurité sociale européens.

II. LE LUXEMBOURG ET LES IMMIGRANTS PORTUGAIS COMME TERRAIN ET OBJET D'ÉTUDE

Il peut sembler étonnant de s'intéresser au Luxembourg, reconnu pour sa petite taille (superficie de 2 586 km^2), sa population peu nombreuse (511 840 habitants en 2011), sa richesse économique (PIB de 82 700 par habitant en 2011), son faible taux de chômage (4,8 % en 2011), la générosité de ses programmes sociaux et sa relative cohésion sociale (taux de risque de pauvreté et d'exclusion sociale de 17,1 % en 2010). Cela peut sembler d'autant plus étonnant que ce pays est moins touché par le vieillissement démographique, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus n'étant que de 14 % en 2010 contre 17 %, en moyenne, dans les autres pays de l'Europe des 15. Le Luxembourg n'est pourtant pas dénué d'intérêt. Au contraire, avec ses 43 % de ressortissants étrangers, dont plus du tiers (37 %) proviennent du Portugal et près de 86 % d'un pays membre de l'Union européenne (essentiellement l'Europe des 15), le Luxembourg est un des pays où la proportion d'immigrants est la plus importante (Thill-Ditsch, 2010) ; il constitue dès lors un lieu privilégié pour examiner les comportements des immigrants et des familles transnationales en matière de solidarité intergénérationnelle. De même, par son caractère résolument européen, tant par sa composition culturelle (Thill-Ditsch, 2010) que sa position géographique et son rôle dans la construction européenne (Trausch, 2001 ; Gillisen, 1998), le Luxembourg fait office de laboratoire permettant d'examiner le niveau d'harmonisation des systèmes de sécurité sociale européens et les obstacles liés à la mobilité communautaire qui persistent toujours. Le contraste que présente le Luxembourg par rapport au Portugal en matière de générosité du système de sécurité sociale (Soares, 2010 ; OCDE, 2009 ; Trausch, 2009), de normes d'obligation familiale et d'étendue de la famille (Segalen, 2008 ; Wall *et al.,* 2001 ; Millar et Warman, 1996) s'avère particulièrement intéressant. Il permet de bien mettre en relief certaines spécificités des systèmes de sécurité sociale qui perdurent en Europe et d'examiner quelques-unes des conséquences liées à ces spécificités pour les immigrants communautaires.

Quant au choix des immigrants portugais, il se justifie, comme nous venons de le voir, par le contraste que leur pays d'origine présente par rapport au Luxembourg. Il se justifie également par l'importance de l'immigration portugaise en Europe et en

Amérique du Nord. Diaspora quasi mondiale, les immigrants portugais sont régulièrement cités comme un exemple d'intégration économique et sociale réussie, ce qui leur vaut, en Europe, les qualificatifs de communauté « discrète » et « invisible » (Ghemmaz, 2008 ; Cordeiro et Hily, 1999). Or, selon Cordeiro et Hily (1999 : 46), loin de signifier l'intériorisation individuelle des normes de la société d'accueil, cette invisibilité constituerait « une stratégie fondée par la communauté et contrôlée par la communauté pour s'assurer un accueil bienveillant ». Elle masquerait l'intensité des liens intercommunautaires et des rapports conservés au Portugal (Leandro, 2003 ; Volovitch-Tavares, 1999 ; Charbit et al., 1997), une intensité qui ne serait pas étrangère, selon certains, au désir initial de plusieurs immigrants portugais de retourner vivre au Portugal (Dos Santos et Wolff, 2010 ; Leandro, 2003 ; Beirão, 1999).

Bien que plus visible en raison de l'absence de communautés étrangères socialement et culturellement plus distantes, la communauté portugaise du Luxembourg ne partage pas moins plusieurs caractéristiques de la diaspora portugaise en Europe et en Amérique du Nord. Estimée à près de 80 000 personnes en 2010, elle représente un peu plus de 16 % de l'ensemble de la population du Luxembourg (Thill-Ditch, 2010). Essentiellement économique et familiale, l'immigration portugaise au Luxembourg a véritablement débuté vers la fin des années 1960 et se poursuit encore aujourd'hui (Berger, 2008 ; Beirão, 1999). Il en résulte une communauté qui compte, parmi ses effectifs, des primo-arrivants installés au Luxembourg depuis près de 40 ans et qui ont atteint ou qui approchent l'âge de la retraite, mais aussi des descendants des primo-arrivants de la première heure dont une faible proportion a opté pour la nationalité luxembourgeoise[4] (Tourbeaux, 2012 ; Berger, 2008).

Nous nous proposons, dans le cadre de cet article, d'examiner la position spécifique des immigrants portugais membres de la génération pivot dans le jeu des relations intergénérationnelles et leurs pratiques de solidarité financière. Nous le ferons en nous appuyant sur trois sources de données principales, à savoir le Panel socioéconomique *Liewen zu Lëtzebuerg* de 2009 (PSELL-3/2009) et de 2002 (PSELL-2/2002) et l'enquête *European Values Survey* (EVS) de 2008[5]. Nous définissons les immigrants portugais membres de la génération pivot comme étant ceux qui, tout en résidant au Luxembourg, ont la nationalité portugaise et sont âgés de 45 à 64 ans. Leur position

4. La nationalité luxembourgeoise était, jusqu'à récemment, relativement difficile à acquérir. Construit autour de la règle du *jus sanguinis*, le code luxembourgeois exclut l'attribution directe de la nationalité du pays pour les individus nés au Luxembourg de parents étrangers. Il en résulte que les immigrants sont encore peu nombreux à l'avoir acquise. Notons toutefois que, depuis 2009, à la suite d'une nouvelle législation, le nombre de naturalisations a considérablement augmenté au Luxembourg.

5. Les panels socioéconomiques sont des enquêtes sur les ménages réalisées annuellement auprès d'un échantillon représentatif de près de 3 000 ménages résidants du Luxembourg (4 249 en 2009) et plus de 8 000 individus âgés de 16 ans ou plus (11 406 en 2009). Le volet transversal de 2009 comportait plusieurs questions sur les solidarités intergénérationnelles (proximité géographique, fréquences des contacts, qualité des relations, etc.) et celui de 2002 portait sur les solidarités financières. Quant à l'enquête *European Values Survey*, elle a été menée au Luxembourg en 2008 auprès d'un échantillon représentatif de 1 610 résidents âgés de 18 ans ou plus.

spécifique dans le jeu des relations intergénérationnelles ainsi que leurs pratiques de solidarité financière sont examinées en regard de celles de leurs homologues résidants de nationalité luxembourgeoise, d'un pays limitrophe (ceux qui ont la nationalité française, belge ou allemande) ou d'un autre pays (autres nationalités)[6]. En 2009, les pivots portugais représentaient 14 % de l'ensemble des pivots du Luxembourg, alors que les pivots luxembourgeois, originaires d'un pays limitrophe ou originaires d'un autre pays représentaient respectivement 56 %, 13 % et 17 % de l'ensemble des pivots résidant au Luxembourg.

III. DES PRATIQUES DE SOLIDARITÉ FINANCIÈRE PARTICULIÈRES

a) Parce que les pratiques de solidarité dépendent du passé

Les immigrants portugais sont venus au Luxembourg pour travailler. Originaires des régions rurales et issus de milieux modestes, ils ont un faible niveau d'instruction et occupent des emplois au bas de la hiérarchie sociale (Tourbeaux, 2012 ; Trausch, 2009 ; Ghemmaz, 2008 ; Berger, 2008). À l'instar des autres immigrants portugais en Europe du Nord, leur projet migratoire initial se caractérise par un puissant désir de retourner vivre au Portugal à plus ou moins brève échéance (Ghemmaz, 2008 ; Dos Santos et Wolff, 2008 ; Beirão, 1999). En venant au Luxembourg, ils souhaitaient gagner le plus vite possible l'argent leur permettant d'améliorer leur situation au Portugal et d'y acquérir une propriété. Malgré l'intensité de ce désir de retour, celui-ci ne se concrétise pas toujours. Bien qu'on ne dispose pas de données précises sur les migrations de retour, les travaux récents menés en France (Attias-Donfut et Wolff, 2008) et en Suisse (Fibbi, 2010) auprès d'immigrants portugais proches de la retraite montrent que ceux-ci sont peu nombreux à envisager une réinstallation définitive au Portugal, la plupart préférant opter pour le va-et-vient[7], voire la poursuite de leur établissement au pays d'accueil[8]. Au Luxembourg, les données de l'*European Values Study* (EVS) récoltées en 1999 révèlent que, sur l'ensemble des immigrants portugais interrogés, seulement 46 % envisageaient un retour définitif au Portugal d'ici leur retraite, les 54 % restant souhaitant demeurer au Luxembourg toute leur vie (29 %) ou n'ayant pas d'idée précise de ce qu'ils feront (25 %)[9]. Le fait d'avoir un conjoint au pays d'accueil, d'y avoir

6. Par « Portugais », « immigrants originaires d'un pays limitrophe » et « autres immigrants », nous entendons les individus qui déclarent avoir une nationalité étrangère, et ce, peu importe qu'ils aient également la nationalité luxembourgeoise. Par « Luxembourgeois », nous entendons les individus qui n'ont que la nationalité luxembourgeoise.

7. C'est-à-dire l'habitation au pays d'origine pour une partie de l'année et au pays d'accueil pour l'autre partie.

8. Ces chiffres ne tiennent pas compte des Portugais qui sont rentrés au Portugal, ce qui peut avoir pour effet de sous-estimer l'intensité des projets de retour.

9. La première vague luxembourgeoise de l'enquête EVS de 1999 comportait des questions sur l'immigration portugaise. Ces questions n'ont pas été reprises en 2008, lors de la deuxième vague. Pour plus d'informations sur les données de 1999, voir Legrand *et al.* (2002). Notons par ailleurs que cette statistique est calculée sur l'ensemble des immigrants portugais âgés de 18 ans ou plus — dont plusieurs sont des immigrants récents — et non pas seulement sur les immigrants portugais membres de la génération pivot.

élevé des enfants et le nombre d'années passées à l'étranger seraient déterminants dans la révision du projet initial de retour (Fibbi, 2010; Attias-Donfut et Wolff, 2008; Wolff et Dos Santos, 2008).

Ce passé migratoire et les événements qui ont jalonné le parcours de vie des immigrants portugais ont coloré de multiples façons le profil des pivots portugais et les modalités dans lesquelles ils sont susceptibles de venir en aide aux membres de leur famille. À cet égard, ils se distinguent des autres membres de la génération pivot, qu'ils soient luxembourgeois ou originaires d'un autre pays. Pour ne mentionner que les caractéristiques individuelles les plus directement liées à la solidarité financière, notons que, légèrement plus jeunes que leurs homologues non portugais (52 ans contre 53,6 ans en moyenne), ils sont plus susceptibles d'être en emploi (68 % contre 58 %)[10] et d'occuper un emploi en bas de la hiérarchie professionnelle, en tant que travailleur manuel, qualifié (27 %) ou non (55 %), ou en tant qu'employé des services (16 %) (Tableau 1). En fait, seulement 4 % des pivots portugais en emploi occupent une profession supérieure ou intermédiaire, alors que c'est le cas de 67 % des pivots luxembourgeois, 76 % des pivots originaires d'un pays limitrophe et 61 % des pivots originaires d'un autre pays. Par ailleurs, malgré une probabilité plus forte de faire partie d'un couple à deux actifs, ils jouissent d'un niveau de vie[11] inférieur à celui de leurs homologues non portugais. Ainsi, 75 % des pivots portugais bénéficient d'un niveau de vie inférieur à 30 000 €, contre 28 % des pivots luxembourgeois, 33 % des pivots originaires des pays limitrophes et 47 % des autres pivots. Enfin, ils sont moins susceptibles d'être propriétaires de leur logement (48 % contre 76 %).

À ces caractéristiques, s'ajoute une culture familiale particulière, qui se traduit par des attitudes distinctes à l'égard des normes d'obligation filiale et familiale. Ainsi, et comme l'indiquent les données de l'EVS de 2008, 86 % des pivots portugais sont d'avis qu'on doit « toujours aimer et respecter ses parents, quels que soient leurs qualités et leurs défauts », une proportion identique à celle observée chez leurs homologues restés au Portugal et largement supérieure à celles observées, au Luxembourg, chez les pivots luxembourgeois (59 %), originaires d'un pays limitrophe (60 %) ou d'un autre pays (66 %) (Tableau 2). De la même façon, ils sont plus nombreux à croire que le « devoir des parents est de faire de leur mieux pour leurs enfants, même aux dépens de leur propre bien-être »; 85 % d'entre eux pensant ainsi, contre 72 % ou moins chez les non-Portugais. Encore une fois, la proportion de pivots portugais en accord avec cette proposition est similaire à celle observée au Portugal, où 87 % des pivots appuient cette proposition. En fait, seule la proposition selon laquelle « les enfants adultes

10. L'âge et le sexe n'expliquent pas le taux d'emploi plus élevé des immigrants portugais, cette caractéristique s'observant à tous les âges et pour les deux sexes.

11. Le niveau de vie permet de comparer le revenu disponible (revenu de toutes provenances net d'impôts) des ménages de compositions différentes; il est égal au rapport entre le revenu disponible du ménage et le nombre d'unités de consommation qui y sont recensées. Ici, le nombre d'unités de consommation est calculé à partir de l'échelle de l'OCDE: 1 unité de consommation pour le premier adulte, 0,5 pour chaque autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans.

doivent fournir l'aide que nécessitent leurs parents, même aux dépens de leur propre bien-être » récolte un appui inférieur chez les pivots portugais du Luxembourg que chez les pivots résidant au Portugal (68 % contre 82 %). On constate néanmoins que, au Luxembourg, c'est une forte majorité des pivots portugais qui appuient cette proposition, alors qu'elle n'est appuyée que par 34 % des pivots luxembourgeois, 27 % des pivots originaires d'un pays limitrophe et 51 % des pivots originaires d'un autre pays.

Tableau 1 : Caractéristiques migratoires, professionnelles et économiques des pivots selon leur nationalité, 2009

	Luxemb. (56 %)	Portug. (14 %)	Limit. (13 %)	Autre (17 %)	Tous (100 %)
Pays de naissance			%		
• Né à l'étranger[a]	...	**100**	**93**	**9**	41
Au Luxembourg depuis			%		
• 0 à 9 ans[b]	n/d	15	16	16	15
• 10 à 19 ans[b]	n/d	**21**	26	**29**	25
• 20 ans et plus[b]	n/d	**64**	58	**55**	60
Activité			%		
• En emploi[a]	55	**68**	59	58	58
Profession			%		
• Profession supérieure[c]	25	**2**	**45**	**33**	26
• Profession intermédiaire[c]	**42**	**2**	31	28	32
• Employé de service[c]	**6**	**16**	12	**14**	9
• Trav. manuel qualifié[c]	15	**27**	**3**	**10**	14
• Trav. manuel non qualifié[c]	**12**	**55**	**9**	15	18
Bien-être économique			%		
• Propriétaire[1] du logement[a]	**89**	**48**	**65**	**66**	76
• Couple comptant deux actifs[a]	25	**40**	**2**	24	26
Niveau de vie			Euros		
• Premier quartile[a]	28 672	18 226	26 360	18 182	24 483
• Deuxième quartile[a]	37 904	23 271	37 608	31 547	33 913
• Troisième quartile[a]	49 348	29 445	55 170	47 696	46 847

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.

Champ : [a] ensemble des répondants âgés de 45 à 64 ans (N = 3 035) ; [b] ensemble des répondants âgés de 45 à 64 ans et nés à l'étranger (N = 1 244) ; [c] ensemble des répondants âgés de 45 à 64 ans et occupant un emploi (N = 1 752).

Note : ... effectifs trop petits pour être présentés ; **En gras** différence statistiquement significative ($p < 0,05$) ; [1] cela inclut les membres de la famille qui habitent avec le propriétaire.

Tableau 2 : Proportion de pivots (en %) qui appuient diverses normes d'obligation filiale et familiale selon le pays de résidence et la nationalité, 2008

Pays/Nationalité	On doit toujours aimer et respecter ses parents	Le devoir des parents est de faire de leur mieux pour leurs enfants	Les enfants adultes doivent fournir l'aide que nécessitent leurs parents
Luxembourg	62	71	39
/ Luxembourgeois	**59**	71	**34**
/ Portugais	**86**	**85**	**68**
/ Limitrophes	60	**56**	**27**
/ Autre	66	72	51
Portugal	**86**	**87**	**82**
Limitrophe	**67**	72	41
Autre UE15	**55**	74	**36**
Total (UE15)	60	74	40

Sources : Pour les données luxembourgeoises : European Values Study 2008, Luxembourg, CEPS/INSTEAD ; pour les données internationales : European Values Study 2008, 4th wave, Integrated Dataset. GESIS Data Archive, Cologne, Germany, ZA4800 Dataset Version 2.0.0 (2010-11-30), doi :10.4232/1.
Champ : ensemble des répondants âgés de 45 à 64 ans.
Note : Les différences statistiquement significatives ($p < 0{,}05$) sont inscrites en caractères gras.

b) Parce que les rôles sont nombreux et s'exercent dans de multiples lieux

À l'instar de leurs homologues du Luxembourg et des autres pays, les pivots portugais occupent une position centrale dans le jeu des relations intergénérationnelles. Vivant majoritairement en couple (85 %), le plus souvent avec un(e) autre Portugais(e) (93 %), ils sont 93 % à avoir au moins un enfant et 54 % à avoir au moins un parent survivant (Tableau 3). À cet égard, ils se distinguent de leurs homologues non portugais, lesquels ont une probabilité plus faible de vivre en couple (73 % à 76 %) et d'avoir des enfants (84 % à 86 %). Le nombre moyen d'enfants qu'ils ont est d'ailleurs légèrement supérieur, les pivots portugais avec enfants en ayant, en moyenne, 2,36 contre 2,04 pour les pivots luxembourgeois et 2,16 pour les pivots originaires d'un pays limitrophe. Seuls les pivots originaires d'un autre pays tendent à en avoir davantage, en ayant, en moyenne, 2,51. En ce qui a trait à la probabilité d'avoir des parents survivants, on ne détecte pas d'écart significatif selon la nationalité.

Si on examine de plus près les caractéristiques des parents survivants, on constate que les modalités dans lesquelles se déroulent les relations filiales des pivots portugais sont différentes de celles des pivots non portugais (Tableau 4). D'une part, la façon dont vivent les parents varie d'un groupe de pivots à l'autre. Concrètement, les parents des pivots portugais vivent moins en couple (28 %) et plus souvent en cohabitation avec un enfant (26 %) que ne le font les parents des autres groupes de pivots (36 % et 9 %). Comparativement aux parents des pivots originaires d'un pays limitrophe, et ceux originaires d'un autre pays, ils vivent également moins seuls (34 % contre 46 % et 41 %) et un peu plus souvent en ménage collectif (11 % contre 8 % et 6 %). D'autre part, les pivots portugais sont moins susceptibles que les autres d'avoir un parent au

Luxembourg (9 % contre 97 % des pivots luxembourgeois, 17 % des pivots originaires d'un pays limitrophe et 28 % des autres pivots), la très grande majorité d'entre eux en ayant au moins un à l'étranger, vivant la plupart du temps à plus de 100 km (89 %)[12]. Malgré les progrès technologiques récents en matière de transports et de communications (Wilding, 2006), cet éloignement géographique semble avoir un effet négatif sur la fréquence des contacts qu'ils ont avec eux, seulement 54 % des pivots portugais ayant un contact hebdomadaire avec au moins un de leurs parents, contre 82 % des pivots luxembourgeois, 61 % des pivots originaires d'un pays limitrophe et 73 % des autres pivots[13]. Il ne semble pas, en revanche, nuire à la qualité de la relation affective, puisque 62 % des pivots portugais disent se sentir très proches d'au moins un parent, contre 49 % des pivots luxembourgeois et des pivots originaires d'un pays limitrophe et 58 % des autres pivots.

Tableau 3 : Quelques caractéristiques familiales des pivots selon leur nationalité

	Luxemb.	Portug.	Limit.	Autre	Total
Statut matrimonial			%		
En couple[a]	75	**85**	73	76	77
En couple homogame[b]	**84**	**93**	**49**	**61**	77
Parent			%		
Au moins un parent survivant[a]	57	54	59	59	57
Enfant			% / N		
Au moins un enfant[a]	**85**	**93**	84	86	86
Nombre moyen[c]	2,04	2,36	2,16	2,54	2,18

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.
Champ : [a] ensemble des répondants âgés de 45 à 64 ans (N = 3 035) ; [b] ensemble des répondants âgés de 45 à 64 ans et vivant en couple (N = 2 323) ; [c] ensemble des répondants âgés de 45 à 64 ans et ayant au moins un enfant (N = 2 616).
Note : Les différences statistiquement significatives ($p < 0,05$) sont inscrites en caractères gras.

Des différences apparaissent également lorsqu'il s'agit des enfants (Tableau 5). D'une part, la probabilité d'en avoir au moins un qui vive à l'extérieur du ménage est plus forte chez les pivots portugais (71 %) et chez les pivots originaires d'un pays limitrophe (68 %) que chez les pivots luxembourgeois (56 %) et les pivots originaires d'un autre pays (65 %). D'autre part, même s'ils le sont davantage que leurs homologues luxembourgeois, ils sont moins susceptibles d'avoir des enfants à l'extérieur du Luxembourg que les autres pivots étrangers, la majorité (71 %) des pivots portugais qui ont des enfants hors ménage les ayant tous au Luxembourg, contre 36 % des pivots originaires d'un pays limitrophe et 56 % des pivots originaires d'un autre pays. Par ailleurs, les caractéristiques de leurs enfants hors ménage sont légèrement différentes

12. Majoritairement (95 %) au Portugal.

13. On notera que cet éloignement géographique n'est pas incompatible avec l'exercice des solidarités (Vatz Laaroussi, 2007).

de celles de leurs homologues non portugais, ceux-ci vivant plus souvent en couple (67 % des enfants hors ménage des pivots portugais vivent en couple contre 50 à 60 % des enfants hors ménage des autres pivots) et occupant plus fréquemment un emploi (78 % contre 69 % à 78 %). Ils sont en revanche moins susceptibles d'avoir des enfants au chômage ou aux études, seulement 12 % des enfants hors ménage des pivots portugais étant dans l'une ou l'autre de ces situations. En ce qui a trait à la fréquence des contacts entretenus avec les enfants hors ménage, on ne détecte pas d'écart significatif, si ce n'est que les contacts sont un peu plus fréquents chez les pivots portugais, luxembourgeois et originaires d'un pays limitrophe que chez les autres pivots.

Tableau 4 : Quelques caractéristiques relatives aux parents des pivots et à la relation entretenue avec eux selon la nationalité

	Luxemb.	Portug.	Limit.	Autre	Total
État de santé			%		
Proportion de pivots qui ont au moins un parent *malade ou souffrant d'une maladie chronique*	46	45	48	42	45
Mode de vie					
Proportion de pivots qui ont...			%		
• Au moins un parent vivant *seul*	40	34	**46**	41	40
• Au moins un parent vivant *en couple*	33	**28**	**46**	35	35
• Au moins un parent vivant *avec le pivot*	7	4	**3**	8	6
• Au moins un parent vivant *avec un autre enfant*	7	**26**	**6**	**16**	11
• Au moins un parent vivant en *ménage collectif*	**15**	11	**8**	**6**	12
Lieu de vie des parents					
Proportion de pivots qui ont...			%		
• Tous les parents *au Luxembourg*	**97**	**9**	**17**	**28**	63
• Au moins un parent *à l'étranger, moins de 100 km*	**1**	**1**	**23**	**...**	4
• Au moins un parent *à l'étranger, plus de 100 km*	**1**	**89**	**61**	**71**	33
Fréquence des contacts					
Proportion de pivots ayant contacts...			%		
• *hebdomadaires* avec au moins un parent	**82**	**54**	**61**	73	74
• *mensuels* avec au moins un parent	**11**	**27**	20	**21**	16
• *moins souvent* avec au moins un parent	**7**	**19**	**19**	**6**	10
Proximité affective			%		
Proportion de pivots qui se sentent *très proches* d'au moins un parent	**49**	**62**	49	**58**	52

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.
Champ : ensemble des répondants âgés de 45 à 64 ans et ayant au moins un parent survivant (N = 1 731).
Note : ... effectifs trop petits pour être présentés ; les différences statistiquement significatives ($p < 0{,}05$) sont inscrites en caractères gras.

En somme, à l'instar de leurs homologues d'autres nationalités, et peut-être même plus encore, les pivots portugais sont appelés à jouer de multiples rôles familiaux, étant nombreux à avoir des enfants, des parents survivants et un(e) conjoint(e) (donc possiblement des beaux-parents) avec qui ils entretiennent des contacts soutenus et/ou se sentent affectivement très proches. Contrairement à leurs homologues luxembourgeois, ils doivent jouer ces rôles dans de multiples lieux, leur rôle de parent se jouant principalement au Luxembourg et celui d'enfant adulte se jouant surtout au Portugal. Certes, ils ne sont pas les seuls dans cette situation, les pivots originaires d'un pays limitrophe ou d'un autre pays étant aussi susceptibles d'en faire autant, sinon plus dans le cas des enfants. Or, non seulement le mode de vie des parents des pivots portugais n'est pas le même que celui des parents des autres pivots, mais, comme nous allons le voir dans la prochaine section, les contextes dans lesquels s'exerce leur solidarité sont fondamentalement différents.

Tableau 5 : Quelques caractéristiques relatives aux enfants hors ménage des pivots et à la relation entretenue avec eux selon la nationalité

	Luxemb.	Portug.	Limit.	Autre	Total
Activité des enfants[a]					
Part moyenne d'enfant…			%		
• *en emploi*	**78**	78	**69**	**70**	75
• *au chômage*	2	2	**5**	2	3
• *aux études*	**12**	**10**	**21**	**19**	14
• dans une *autre situation*	7	10	5	9	8
Mode de vie des enfants[a]			%		
Part moyenne d'enfant vivant *en couple*	60	**67**	56	**50**	59
Lieu de vie des enfants[a]					
Proportion de pivots ayant…			%		
• *Au moins un* enfant au Luxembourg	**93**	84	**49**	**74**	83
• *Tous* les enfants au Luxembourg	**83**	71	**36**	**56**	70
Fréquence des contacts[a]					
Part moyenne d'enfant avec qui *les contacts*…			%		
• sont *hebdomadaires*	**84**	82	81	**77**	82
• sont *mensuels*	**7**	12	13	**20**	11
• sont *moins fréquents*	**9**	6	7	**3**	7
Proportion de pivots qui ont des enfants hors ménage[b]	**56**	**71**	% **68**	65	61

Source : PSELL-3/2009, CEPS/INSTEAD.
Champ : [a] ensemble des répondants âgés de 45 à 64 ans et ayant au moins un enfant vivant à l'extérieur du ménage (N = 1 608) ; [b] ensemble des répondants âgés de 45 à 64 ans et ayant au moins un enfant (N = 2 616).
Notes de lecture : en moyenne, 78 % des enfants des pivots portugais vivant à l'extérieur du ménage sont en emploi et 67 % vivent en couple ; par ailleurs, 84 % des pivots portugais ayant au moins un enfant vivant à l'extérieur du ménage en ont au moins un qui vit au Luxembourg et 71 % les ont tous au Luxembourg ; enfin, les pivots portugais ont un contact hebdomadaire avec 82 %, en moyenne, de leurs enfants hors ménage ; les différences statistiquement significatives ($p < 0{,}05$) sont inscrites en caractères gras.

c) Parce que la solidarité familiale s'insère dans deux milieux socialement construits

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner que la solidarité intergénérationnelle au Luxembourg s'inscrivait dans un contexte européen spécifique, propre aux régimes corporatistes[14]. Au cœur de ces régimes, on retrouve les généreux systèmes de retraite, lesquels ont permis de sortir les personnes âgées de la pauvreté et ont libéré les familles des obligations financières à leur égard (Attias-Donfut, 2000; Kholi, 1999; Hausman, 1993).

Malgré une appartenance commune à un même type de régime, soit le régime corporatiste[15] (Masson, 2009; Esping-Andersen, 1999), le contexte dans lequel s'exercent les solidarités intergénérationnelles au Portugal est bien différent de celui qui prévaut au Luxembourg (Tableau 6). D'une part, le poids démographique des personnes âgées y est supérieur, les personnes âgées de 65 ans ou plus représentant 17 % de la population portugaise en 2008, contre 14 % de la population luxembourgeoise. D'autre part, les niveaux de développement et de générosité du système de sécurité sociale y sont nettement inférieurs. Cela se traduit par des dépenses de protection sociale par habitant trois fois plus faibles qu'au Luxembourg et des dépenses de santé qui représentent moins de 44 % des dépenses publiques luxembourgeoises destinées à ce secteur. En outre, les dépenses de protection sociale liées à la vieillesse et à la survie ne représentaient, au Portugal, que 1 679 euros par habitant en 2008, comparativement à 4 983 euros au Luxembourg[16]. Il en résulte un taux de risque de pauvreté au sein de la population âgée plus de cinq fois supérieur au Portugal, près de 28 % des personnes âgées de 65 ans ou plus vivant sous le seuil de la pauvreté, contre moins de 6 % chez leurs homologues du Luxembourg. Le contraste est nettement moins important dans les pays limitrophes et les autres pays européens des 15, d'où proviennent une bonne part des pivots résidant au Luxembourg. Pour la plupart des indicateurs examinés, ces pays se trouvent entre la situation portugaise et la situation luxembourgeoise.

Au-delà de ces différences, c'est la définition de la famille et de ses devoirs qui n'est pas la même. Au Luxembourg, comme en France, en Belgique et en Allemagne, les obligations de solidarité se limitent aux devoirs des parents vis-à-vis des enfants (Segalen, 2008; Millar et Warman, 1996). Les enfants ont théoriquement des obligations de soutien envers leurs parents âgés, mais ces obligations ne sont que rarement

14. Selon Hartmann-Hirsch (2010), il n'est pas certain que le Luxembourg fasse toujours partie du modèle corporatiste. Nous croyons pour notre part qu'il continue de partager plusieurs des caractéristiques du modèle décrites par Van de Velde (2008), notamment en matière de soutien aux enfants (allocations familiales pouvant être versées jusqu'aux 27 ans de l'enfant, aide financière pour études supérieures dépendante de la situation sociale et financière des parents et exclusion des jeunes âgés de moins de 25 ans du droit au revenu minimum d'insertion).

15. Saint-Arnaud et Bernard (2005) préfèrent distinguer les régimes méditerranéens des autres régimes corporatistes en raison du plus faible niveau de développement de leur système de sécurité sociale.

16. Il s'agit de montant en parité de pouvoir d'achat (PPA).

appliquées, les personnes âgées étant réticentes à demander de l'aide à leurs enfants (Millar et Warman, 1996). En revanche, au Portugal, les normes d'obligations filiales dépassent largement le cadre de la famille nucléaire. Jeunes ou vieux, les membres de la famille sont tenus de se soutenir mutuellement et les personnes dans le besoin doivent d'abord se tourner vers eux pour obtenir de l'aide (Segalen, 2008 ; Wall *et al.*, 2001 ; Millar et Warman, 1996). Ce n'est qu'en dernier recours que l'État intervient, lorsque les ressources familiales sont insuffisantes (Wall *et al.*, 2001 ; Millar et Warman, 1996). En outre, Wall et coll. (2001) soulignent le fait que si les politiques publiques insistent sur les responsabilités familiales, cela ne signifie pas que la famille remplit effectivement ce rôle de protection. Selon eux, le soutien effectif proviendrait essentiellement de la famille rapprochée et serait très inégal d'une famille à l'autre.

Tableau 6 : Quelques caractéristiques macrosociologiques des pays membres de l'Union européenne des 15 en 2008

	Luxemb.	Portug.	Limit.	Autre	Total
Structure démographique			%		
Part des 0-14 ans	18	15	16	17	17
Part des 15-64 ans	68	67	66	67	67
Part des 65 ans et plus	14	17	18	16	17
Taux de risque de pauvreté			%		
Dans la population totale	16	26	20	21	22
Dans la population âgée de 65 ans et plus	5	28	17	22	21
Dépenses de protection sociale (PPA/hab.)			Euros		
Total des dépenses sociales	14 085	4 741	8 139	7 816	7610
Prestation de protection sociale	13 834	4 512	7 748	7 534	7 300
• Famille/enfants	2 739	248	694	680	587
• Chômage	632	204	607	386	371
• Maladie et invalidité	5 078	1 679	2 846	2 947	2 768
• Vieillesse et survie	4 983	2 325	3 327	3 224	3 321
• Logement et exclusion sociale	402	55	274	298	252
Dépenses de fonctionnement	218	97	293	226	230
Autres dépenses	33	132	99	56	81
Dépenses de santé (PPA/hab.)			$US		
Dépenses totales de santé	4 451	2 508	3 886[1]	3 591[2]	3 619[12]
Dépenses publiques de santé	3 741	1 633	2 997[1]	2 759[3]	2 786[13]
Part des dépenses publiques de santé (en % des dépenses totales de santé)	84	65	77	77	77

Sources : [a] Eurostat, Population au 1er janvier : Indicateurs de structure [demo_pjanind], données mises à jour le 2012-03-06 et extraites le 2012-03-26 ; [b] Eurostat, Personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale par âge et sexe [ilc_peps01], données mises à jour le 2012-03-26 et extraites le 2012-03-26 ; [c] Eurostat, dépenses : principaux résultats [spr_exp_sum], données mises à jour le 2012-03-06 et extraites le 2012-03-26 ; [d] OECD Health Data 2011, Health expenditure, données extraites le 2012-03-26 sur http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=SHA.
Notes : [1] Belgique exclue (méthodologie différente) ; [2] Grèce exclue (données non disponibles) ; [3] Grèce et Pays-Bas exclus (données non disponibles).

Les pivots portugais du Luxembourg ont donc la particularité d'exercer leur solidarité familiale dans deux contextes sociaux différents. En tant que parents d'enfants vivant au Luxembourg, on tient pour acquis qu'ils ont été libérés des obligations financières à l'égard de leurs parents et on s'attend à ce qu'ils offrent une aide financière à leurs enfants en voie d'autonomisation. Or, en tant qu'enfants éloignés de parents restés au Portugal, on s'attend à ce qu'ils se substituent à un système de sécurité sociale défaillant et qu'ils viennent en aide à leurs parents âgés. Disposant de ressources financières limitées, ils sont amenés à procéder à un arbitrage financier entre l'aide à apporter à leurs enfants et l'aide apportée à leurs parents, ce qui est plus rarement le cas des pivots luxembourgeois et, dans une moindre mesure, des autres pivots immigrants.

L'enquête PSELL-2 réalisée au Luxembourg en 2002 permet d'illustrer les pratiques spécifiques des pivots portugais en matière de soutien financier. Examinant la proportion des ménages pivots qui ont versé régulièrement de l'argent à un membre de leur famille au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête en fonction du bénéficiaire du transfert, cette enquête révèle que 17 % des ménages pivots portugais sont venus en aide à leurs parents[17] de cette façon, contre moins de 5 % des autres ménages pivots, voire 2 % dans le cas des ménages pivots luxembourgeois (Tableau 7). En revanche, seulement 8 % des ménages pivots portugais ont régulièrement aidé un descendant[18], contre 22 % des ménages pivots provenant d'un pays non limitrophe et 14 % des ménages pivots luxembourgeois. Ces résultats sont importants dans la mesure où ils semblent indiquer que, alors que les ménages pivots non portugais font davantage de transferts réguliers descendants que de transferts réguliers ascendants, c'est l'inverse qui s'observe chez les ménages pivots portugais, les transferts réguliers ascendants étant deux fois plus nombreux que les transferts descendants. Tout se passe finalement comme si la génération pivot portugaise, dans l'octroi de son aide financière, devait privilégier ses parents restés au Portugal au détriment de ses enfants vivant au Luxembourg[19].

Les particularités des solidarités financières des immigrants portugais trouvent un certain écho dans les travaux réalisés en France par Attias-Donfut et Wolff (2009) à propos des pratiques de solidarité intergénérationnelle des familles immigrantes. Observant que les immigrés sont des contributeurs nets face à leurs parents, et ce, à la différence de l'ensemble de la population vivant en France, ceux-ci précisent que les immigrants portugais se démarquent de manière particulière des autres immigrants

17. Incluant les beaux-parents.

18. Incluant les petits-enfants.

19. Même en tenant compte, dans une analyse de régression logistique, des effets du revenu, de la situation du ménage, de l'âge et de la composition de la famille (présence et nombre d'ascendants/descendants), les ménages pivots portugais apparaissent comme les moins susceptibles d'avoir fait des transferts financiers réguliers au profit de leurs descendants. Cela renforce l'idée selon laquelle les pivots portugais présenteraient des comportements spécifiques en matière de solidarité intergénérationnelle, comportements qui ne s'expliqueraient pas par leur revenu, leur âge, leur situation de ménage ou la composition de leur famille.

européens, le poids de leurs transferts s'approchant davantage de celui des immigrants provenant des pays les plus pauvres. Ils se démarqueraient également des autres immigrants européens par l'importance de leurs transferts financiers ascendants, plus fréquents, et par leur probabilité plus faible de recevoir du soutien financier de la part de leur famille.

Tableau 7 : Proportion de ménages pivots qui ont versé régulièrement de l'argent à un ou plusieurs membres de leur famille selon le sens du transfert et la nationalité du chef de ménage (en %)

Nationalité	Sens du transfert			Total	N
	Ascendant	Descendant	Collatéral		
Luxembourgeois	2	14	1	16	552
Portugais	17	8	1	26	74
Pays limitrophes	5	6	...	11	84
Autre nationalité	3	22	1	24	95
TOTAL	4	14	1	18	805

Source : PSELL-2/2002, CEPS/INSTEAD.
Champ : ensemble des ménages dont le chef est âgé de 45 à 64 ans.

d) Parce que les vies sont interreliées

Les données présentées précédemment semblent indiquer que, dans l'exercice de la solidarité financière, les immigrants portugais procèdent à un arbitrage financier, duquel leurs enfants sortent perdants. Cette hypothèse, qui illustre le caractère interdépendant des pratiques de solidarité intergénérationnelle, mérite d'être examinée plus à fond. Pour ce faire, il aurait été intéressant de mesurer la probabilité des pivots d'aider financièrement leurs enfants selon le fait qu'ils ont aidé, ou non, leurs parents âgés. Malheureusement, en raison de la rareté relative des transferts ascendants, on ne dispose pas de données s'appuyant sur des échantillons suffisamment importants pour procéder à ce type d'analyse. Bien qu'imparfaite, la stratégie alternative est de modifier notre angle d'approche et d'examiner la probabilité des jeunes ménages de recevoir des transferts financiers de la part des membres de leur famille[20]. Les données du PSELL-2, récoltées au Luxembourg en 2002, nous permettent de le faire, celles-ci documentant cinq types de transferts financiers reçus par les jeunes ménages, à savoir les transferts financiers destinés à favoriser l'accession au logement principal actuel (location ou achat), l'argent reçu régulièrement au cours de la dernière année, l'argent reçu occasionnellement au cours des cinq dernières années, les héritages et les donations reçus depuis la naissance et, enfin, les prêts et les garanties bancaires contractés au cours des cinq années ayant précédé l'enquête.

20. Incluant les membres de la belle-famille.

D'entrée de jeu, et sans tenir compte de l'origine migratoire du chef de ménage, il ressort que la proportion de jeunes ménages ayant bénéficié de transferts financiers est relativement importante, mais varie selon le type de transfert (Tableau 8). Les transferts reçus pour accéder au logement principal sont les plus fréquents, 38 % des ménages en ayant bénéficié pour accéder à leur logement actuel. Dans la majorité des cas, ces transferts ont servi à acquérir le logement, la plupart des ménages aidés étant propriétaires de leur logement. Suivent les transferts occasionnels, reçus par 29 % des jeunes ménages, les donations et les héritages[21], reçus par 19 % des ménages, et les transferts réguliers, les prêts et les garanties, qui ont été reçus par moins de 10 % des jeunes ménages[22].

Bien qu'il soit difficile de comparer, la période couverte par les différents transferts n'étant pas la même d'un transfert à l'autre, il apparaît que la valeur des transferts varie selon le type de transfert reçu. Encore une fois, les transferts reçus lors de l'accession au logement se démarquent des autres, le montant médian de ces transferts s'établissant à près de 25 000 € parmi les jeunes ménages bénéficiaires, contre moins de 3 000 € pour les transferts réguliers, les transferts occasionnels, les prêts et les garanties bancaires. Ces résultats ne sont pas étonnants dans la mesure où le coût des logements est élevé au Luxembourg et « la nécessité pour les jeunes de bénéficier de prestations financières est devenue primordiale » (Trausch, 2009 : 66).

Tous les jeunes ménages ne sont toutefois pas dans la même situation. Si les transferts réguliers, les prêts et les garanties bancaires semblent plus souvent destinés aux ménages les plus susceptibles de vivre dans la précarité (personne seule, monoparentale ou faible revenu), il en va autrement de l'aide au logement, des transferts occasionnels, des donations et des héritages, lesquels profitent davantage aux catégories les plus nanties ou issues des milieux les plus favorisés. D'importantes différences selon le lieu de naissance et la nationalité apparaissent également, le fait d'être né à l'étranger, et surtout d'être de nationalité portugaise, étant lié de manière négative à la plupart des formes d'aide. Ainsi, moins de 7 % des ménages portugais ont été aidés pour accéder à leur logement principal, alors que c'est le cas de 52 % des ménages luxembourgeois, 26 % des ménages originaires des pays limitrophes et 18 % des autres ménages. De la même façon, les proportions de ménages portugais ayant reçu des transferts occasionnels (15 %) ou réguliers (3 %), des donations ou des héritages (10 %) sont nettement plus faibles que dans les autres groupes.

On peut faire valoir que les immigrants portugais présentent des caractéristiques spécifiques qui, sans être liées aux pratiques de solidarité de leurs parents, expliquent leur plus faible probabilité de recevoir de l'aide financière. En tant qu'immigrant, d'une part, ils sont moins susceptibles d'être aidés, leurs parents ne disposant pas des mêmes ressources financières que leurs homologues luxembourgeois, particulièrement avantagés. D'autre part, en tant que jeunes ménages peu scolarisés et originaires

21. Les donations et les héritages recoupent l'aide à l'accession au logement principal lorsque celui-ci a été hérité.

22. Un ménage peut avoir reçu plus d'un type de transfert financier.

Tableau 8 : Proportion de jeunes ménages (en %) qui ont été aidés financièrement par les membres de leur famille selon le type d'aide reçue, les caractéristiques du ménage et celles du chef de ménage, 2002

	Aide logement	Transfert régulier	Transfert occasion.	Donation, héritage	Prêt, garantie
Composition du ménage[a]					
Personne seule	34	**12**	26	17	**7**
Couple sans enfant	44	5	**39**	18	4
Couple avec enfant	37	**4**	29	22	**4**
Monoparental	46	9	**11**	14	6
Autre	33	**2**	**16**	19	5
Niveau de vie mensuel[a]					
Inférieur à 1 785 €	**29**	8	**22**	**15**	**9**
1 785 € à 2 649 €	36	6	28	18	**2**
2 650 € et plus	**47**	5	**35**	**24**	4
Nationalité[b]					
Luxembourgeois	**52**	**9**	**33**	**24**	**4**
Portugais	**7**	**3**	**15**	**10**	5
UE 15	**26**	**3**	30	19	**8**
Autre	**18**	...	**11**	...	7
Âge à l'arrivée au Luxembourg[b]					
Né au Luxembourg	**52**	**9**	**34**	**23**	**4**
À 15 ans ou avant	43	6	20	23	**17**
Après 15 ans	**15**	**3**	**21**	**13**	6
Scolarité[b]					
Primaire	**17**	**3**	**12**	**14**	4
Secondaire inférieur	38	7	28	20	6
Secondaire supérieur	**53**	**11**	**35**	18	5
Postsecondaire	**42**	6	**36**	**23**	4
Origine sociale[b]					
Dirigeant	38	7	29	**28**	6
Prof. supérieure/ intermédiaire	**47**	7	**38**	19	4
Employé	46	10	28	13	**10**
Agriculteur	**29**	**3**	**14**	**28**	**0**
Ouvrier qualifié	**25**	6	27	16	5
Ouvrier non qualifié	41	5	30	**15**	3
Inactif ou autre	36	10	23	26	8
Total (%)	38	7	29	19	5
Montant médian reçu (euros)	24 790	2 970	2 550	37180	2 560
Depuis	log. actuel	12 mois	5 ans	naissance	5 ans

Source : PSELL-2/2002, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des ménages dont le chef est âgé de moins de 45 ans (N = 939). Le montant médian est calculé sur l'ensemble des ménages aidés.

Note : [a] caractéristiques du ménage ; [b] caractéristiques du chef de ménage ; les différences statistiquement significatives ($p < 0{,}05$) sont inscrites en caractères gras.

des milieux ouvriers, ils sont moins susceptibles d'être aidés, l'aide profitant, comme nous l'avons vu, essentiellement aux catégories les plus favorisées peu importe l'origine culturelle. Dans le cas de l'aide au logement, la plus fréquente et généreuse de tous, il semble que ces caractéristiques ne suffisent toutefois pas à expliquer la plus faible propension à recevoir de l'aide. Une analyse de régression logistique dans laquelle ont été introduites une série de variables susceptibles d'expliquer les comportements différenciés en matière de transferts financiers intergénérationnels[23], dont l'âge d'arrivée au Luxembourg, montre que, toutes choses étant égales d'ailleurs, les jeunes ménages portugais sont moins susceptibles d'avoir reçu de l'aide pour accéder à leur logement principal. Concrètement, l'aide est liée négativement au fait d'être un immigrant et d'être de nationalité portugaise, et ce, peu importe la valeur des autres variables. Loin d'être anodin, ce résultat montre que le statut d'immigrant et les autres caractéristiques examinées propres aux immigrants portugais ne suffisent pas à expliquer leur plus faible propension à recevoir de l'aide et laisse penser que le pays d'origine ou certaines de ses caractéristiques jouent également un rôle. De même, il montre que cette plus faible probabilité d'être aidé ne concerne pas uniquement les primo-arrivants, mais également leurs descendants. Bref, même s'ils sont nés au Luxembourg ou s'ils ont immigré avec leurs parents, les jeunes ménages portugais sont moins aidés pour accéder à leur logement que leurs homologues luxembourgeois ou d'une autre origine. C'est ici que l'hypothèse d'un arbitrage financier fait par les pivots portugais au détriment de leurs enfants trouve une certaine validation.

Cette situation s'observe au Luxembourg chez les pivots portugais ; elle s'observe sans doute ailleurs, de manière plus aiguë, parmi les populations immigrantes originaires des pays en développement. À cet égard, notons que les transferts financiers vers ces pays effectués par les émigrés atteignaient, en 2002, 149,4 milliards de dollars américains et constituaient une précieuse source de capitaux pour ces pays, représentant 2,4 % de leurs PIB cumulés (OCDE, 2006). Cela étant, comme l'indiquent Lavoie *et al.* (2007), l'arbitrage ne se fait pas toujours au profit des parents, l'allégeance aux descendants semblant même être un peu plus fréquente.

CONCLUSION

Le cas des pivots portugais du Luxembourg était un prétexte pour montrer comment la solidarité familiale intergénérationnelle, tout en permettant de réduire les inégalités intergénérationnelles, demeurait fortement inégalitaire. Il visait à montrer que ces inégalités ne provenaient pas uniquement des ressources financières inégales dont disposent les familles, mais provenaient également de leur passé, de leur composition, de l'interdépendance de leurs membres et des contextes sociaux dans lesquels se

23. En plus de la nationalité et du statut d'immigration (né au Luxembourg, arrivé avant l'âge de 16 ans et arrivé après l'âge de 16 ans), nous avons introduit des variables liées au ménage (revenu disponible et composition du ménage) et aux caractéristiques du chef de ménage (niveau de scolarité, profession, origine sociale, âge, statut matrimonial, avoir ou non un parent survivant, et avoir eu, ou non, un enfant).

déroulent les solidarités. Il visait à témoigner de l'utilité de la perspective des parcours de vie pour saisir la complexité des solidarités familiales et intergénérationnelles.

Cette perspective nous paraît d'autant plus utile qu'elle permet d'éclairer le champ des politiques publiques relatives aux solidarités intergénérationnelles. Comme nous l'avons souligné précédemment, les pressions visant à réduire les transferts publics et à accroître les solidarités familiales pour faire face aux défis que posent le vieillissement démographique et l'assainissement des finances publiques sont de plus en plus vives. Aussi restreints que soient son lieu et son objet, notre étude permet d'anticiper quelques-unes des conséquences que pourraient avoir une réduction des transferts publics et un plus grand recours aux solidarités familiales. Le cas des Portugais du Luxembourg témoigne en effet de l'interdépendance des vies individuelles et laisse penser qu'une réduction des transferts publics vers les plus âgés risque d'accroître la nécessité de transferts privés ascendants et de provoquer une réduction des transferts privés descendants. Une telle perspective pourrait appauvrir les personnes âgées, mais également les plus jeunes générations.

La perspective des parcours de vie est également utile pour éclairer le processus d'harmonisation des systèmes de sécurité sociale et d'individualisation des droits qui se déroule actuellement en Europe. L'exemple des Portugais du Luxembourg témoigne en effet des logiques différentes dans lesquelles sont toujours envisagées les solidarités familiales en Europe, mais également des conditions inégales dans lesquelles vivent encore les familles européennes. Si nous ne doutons pas des effets bénéfiques des solidarités familiales sur les inégalités intergénérationnelles, leurs effets sur les inégalités intragénérationnelles nous semblent beaucoup plus problématiques. Pour que le processus de rééquilibrage intergénérationnel dont nous parlent Attias-Donfut (2000) et Kholi (1999) puisse fonctionner, il semble qu'il faille que les diverses générations d'une même famille habitent dans le même pays ou dans des contextes sociaux plus ou moins similaires. Lorsque cela n'est pas le cas, cette logique de rééquilibrage est susceptible d'accroître les inégalités intragénérationnelles, déjà exacerbées par les ressources financières inégales dont disposent les familles.

Plus largement, c'est l'ensemble des politiques d'intégration des immigrants que la perspective des parcours de vie et l'exemple des immigrants portugais permettent d'éclairer. Pour de nombreux pays aux prises avec le vieillissement démographique, le recours à l'immigration apparaît comme une solution pour faire face aux défis que pose le financement des systèmes de sécurité sociale. Or, pour une intégration réussie, l'examen du rapport que les immigrants entretiennent avec les systèmes de sécurité sociale nous apparaît nécessaire. À cet égard, le caractère complémentaire des transferts publics et privés montre bien qu'il ne s'agit pas simplement d'examiner les bénéfices directs que reçoivent les individus des systèmes de sécurité sociale, mais qu'il faut également tenir compte des bénéfices indirects.

RÉSUMÉ

Cet article emprunte la perspective des parcours de vie pour montrer comment les solidarités intergénérationnelles peuvent contribuer à accroître les inégalités socio-économiques. Prenant le cas des immigrants portugais du Luxembourg, il montre que les contraintes héritées du passé, la multiplicité des rôles familiaux exercés, la bilocalisation des solidarités et l'interdépendance des vies individuelles engendrent des pratiques de solidarité financière particulières et contribuent à accroître les inégalités. Cette démonstration débouche sur une discussion à propos de la pertinence de la perspective des parcours de vie dans les discussions entourant les réformes des États-providence dans un contexte de vieillissement démographique et d'harmonisation des systèmes de sécurité sociale et des obligations familiales au sein de l'Union européenne.

Mots clés : solidarité intergénérationnelle, immigration, transferts financiers, systèmes de sécurité sociale, parcours de vie

ABSTRACT

This article takes the life course perspective to show how intergenerational solidarity can help to increase the socio-economic inequalities. Taking the case of Portuguese immigrants in Luxembourg, it shows that the burden of the past, multiple family exercised roles, the bilocation of solidarity and interdependence of individual lives generate specific practices of financial solidarity and contribute to increased inequality.This demonstration leads to a discussion about the relevance of the life course perspective in discussions about the reform of welfare states in the context of population aging and harmonisation systems of social security and family obligations in of the European Union.

Key words : intergenerational solidarity, immigration, financial transfers, social security systems, life course

RESUMEN

Este artículo recurre a la perspectiva de la trayectoria de vida para mostrar cómo las solidaridades intergeneracionales pueden contribuir a aumentar las desigualdades socioeconómicas. A partir del caso de los inmigrantes portugueses en Luxemburgo, el artículo muestra que las limitantes heredadas del pasado, la multiplicidad de los roles familiares ejercidos, la bilocalización de las solidaridades y la interdependencia de las vidas individuales, generan prácticas de solidaridad financiera particulares y contribuyen a aumentar la desigualdades. Esta demostración conduce a un debate a propósito de la pertinencia de la perspectiva de la trayectoria de vida en las discusiones que rodean las reformas de los Estados providencia, en un contexto de envejecimiento demográfico y de armonización de los sistemas de seguridad social y de las obligaciones familiares al interior de la Unión europea.

Palabras claves : solidaridad intergeneracional, inmigración, transferencias financieras, sistemas de seguridad social, trayectoria de vida

BIBLIOGRAPHIE

Arrondel, L. et F.-C. Wolff (1998), « La nature des transferts intervivos en France : investissements humains, aides financières et transmission du patrimoine », *Économie et Prévision*, vol. 4, nº 135, p. 1-27.

Attias-Donfut, C. (2000), « Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale », *Revue française de sociologie*, vol. 41, nº 4, p. 643-684.

Attias-Donfut, C. (2001), « The Dynamics of Elderly Support. The Transmission of Solidarity between Generations », *Zeitschrift fur Gerontologie and Geriatrie*, nº 34, p. 9-15.

Attias-Donfut, C. et F.-C. Wolff (2008), « Générations transfrontalières », *retraite et société*, vol. 55, nº 3, p. 99-131.

Attias-Donfut, C. et F.-C. Wolff (2009), *Le destin des enfants d'immigrés. Un déchaînement des générations*, Paris, Éditions Stock.

Bawin-Legros, B. and J.-F. Stassen (2002), « Intergenerational Solidarity : Between the Family and the State », *Current Sociology*, vol. 50, nº 2, p. 243-262.

Becker, G. (1991), *A Treatise on the Family*, Cambridge, Harvard University Press.

Beirão, D. (1999), *Les Portugais du Luxembourg. Des familles racontent leur vie*, Paris, L'Harmattan/CIEMI.

Bengtson, V., R. Giarrusso, J. B. Mabry and M. Silverstein (2002), « Solidarity, Conflict, and Ambivalence : Complementary or Competing Perspectives on Intergenerational Relationships ? », *Journal of Marriage and Family*, vol. 64, nº 3, p. 568-576.

Berger, F. (2008), « Zoom sur les primo-arrivants portugais et leurs descendants », *Vivre au Luxembourg, chroniques de l'enquête PSELL-3/2006*, nº 49, p. 1-2.

Bonvalet, C. et J. Ogg (2009), *Les baby-boomers : une génération mobile*, Paris, Éditions de l'Aube.

Charbit, Y., Hily, M.-A. et M. Poinard (1997), *Le va-et-vient identitaire. Migrants portugais et villages d'origine*, Paris, PUF/INED.

Commission européenne (2005), *Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations. Livre vert.* Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, COM (2005) 94 final.

Cordeiro, A. et M.-A. Hily (1999), « Les Portugais entre discrétion et reconnaissance », *Sigila*, nº 3, p. 33-46.

Daatland, S. O. et K. Herlofson (2003), « Les normes de responsabilité familiale dans les pays européens : contrastes et similarités », *retraite et société*, vol. 38, nº 1, p. 15-47.

Déchaux, J.-H. (2007), « Réalité et limites de l'entraide familiale », *in* S. Paugam (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, p. 205-217.

Déchaux, J.-H. et N. Herpin (2006), « L'entraide familiale n'accroît pas la cohésion sociale », *in* H. Lagrange (dir.), *L'épreuve des inégalités*, Paris, PUF, p. 153-191.

Dos-Santos, M. D. et F.-C. Wolff (2010), *Pourquoi les immigrés portugais veulent-ils tant retourner au pays ?*, Nantes, Institut d'économie et de management de Nantes-IAE, Document de travail no 2010/05.

Esping-Andersen, G. (1999), *Les trois mondes de l'État-providence*, Paris, PUF.

Fibbi, R. (dir.) (2010), *Les Portugais en Suisse*, Bern-Wabern, Office fédéral des migrations.

Ghemmaz, M. (2008), *Des Portugais en Europe du Nord : une comparaison France, Belgique, Luxembourg. Contribution à une sociologie électorale de la citoyenneté de l'Union européenne*, thèse de doctorat de science politique, Lille, Université de Lille II.

Gillissen, A. (1998), « Entre fédéralisme et intergouvernementalisme : le rôle et la place du Luxembourg dans les institutions de l'Union européenne », *Journal of European Integration*, vol. 21, nº 2, p. 169-192.

Glazer, N. (1988), *The Limits of Social Policy*, Cambridge, Harvard University Press.

Hartmann-Hirsch, C. (2010), *The State of the Luxembourg's Welfare State : The Effects of the Crisis on a Corporatist Model Shifting to a Universalistic Model*, Differdange, CEPS/INSTEAD.

Hausman, P. (1993), *Les phénomènes associés au vieillissement de la population,* Differdange, CEPS/INSTEAD, nº 77.

Heinen, J. (1999), « La question sociale en Pologne : un processus de polarisation qui modèle les rapports de genre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, nº 53, p. 41-52.

Hespanha, P. (1995), « Vers une société-providence simultanément pré- et post-moderne : l'état des solidarités intergénérationnelles au Portugal », *in* C. Attias-Donfut (dir.), *Les solidarités entre générations : vieillesse, familles, État*, Paris, Éditions Nathan, p. 209-221.

Kholi, M. (1999), « Private and Public Transfers Between Generations : Linking the Family and the State », *European Societies*, vol. 1, nº 1, p. 81-104.

Lavoie, J.-P. (2012), « Entre État, famille, tiers secteur et marché. Les politiques québécoises à l'égard des personnes âgées ayant des incapacités », *in* P. Marier (dir.), *Le vieillissement de la population et les politiques publiques : enjeux d'ici et d'ailleurs*, Québec, PUL, p. 129-151.

Lavoie, J.-P., Belleau, H., Guberman, N., Battaglini, A., Brotman, S., Montejo, M. E. et K. Hallouche (2007), « Prendre soin en contexte d'immigration récente. Les limites aux solidarités familiales à l'égard des membres de la famille avec incapacités », *Enfances, Familles, Générations,* nº 6, 2007, p. 74-92

Leandro, M. E. (2003), « Les nouvelles générations sociales de jeunes Portugais en Allemagne et en France », *Recherches en anthropologie au Portugal*, nº 9, p. 61-77.

Legrand, M. (dir.) (2002), *Les valeurs au Luxembourg. Portrait d'une société au tournant du 3e millénaire*, Luxembourg, Éditions Saint-Paul.

Masson, A. (2009), *Des liens et des transferts entre générations*, Paris, Éditions EHESS.

Millar, J. et A. Warman (1996), *Family Obligations in Europe*, London, Family Policy Centre.

OCDE (2009), *Les pensions dans les pays de l'OCDE 2009. Panorama des systèmes de retraite,* Paris, OCDE.

OCDE (2006), *Perspectives des migrations internationales*, Paris, OCDE.

Ogg, J. et S. Renaut (2005), « Le soutien familial intergénérationnel dans l'Europe élargie », *retraite et société*, nº 46, p. 29-57.

Olazabal, I. (dir.) (2009), *Que sont les baby-boomers devenus ? Aspects sociaux d'une génération vieillissante*, Montréal, Éditions Nota bene.

Putnam, R. (2000), *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster.

Saint-Arnaud, S. et P. Bernard (2003), « Convergence ou résilience ? Une analyse de classification hiérarchique des régimes providentiels des pays avancés », *Sociologie et sociétés*, vol. 35, nº 1, p. 65-93.

Segalen, M. (2008), *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 6e édition.

Soares, A. G. (2010), « The Europeanization of Portugal », *European Societies*, vol. 12, nº 3, p. 317-337.

Thill-Ditsch, G. (2010), *Regards sur la population par nationalités*, Luxembourg, STATEC, nº 6-2010.

Tourbeaux, J. (2012), *L'intégration des Portugais du Luxembourg*, Esch-sur-Alzette, CEPS/INSTEAD, Working Paper nº 2012-09.

Trausch, G. (2001), « Le Luxembourg face au Plan Schuman. La place d'un petit pays dans la construction européenne », *in* M. Catala (dir.), *Cinquante ans après la déclaration Schuman. Histoire de la construction européenne*, Cholet, Éditions de l'Ouest, p. 195-224.

Trausch, G. (2009), *La société luxembourgeoise depuis le milieu du 19e siècle dans une perspective économique et sociale*, Luxembourg, STATEC, Cahier économique nº 108.

Van de Velde, C. (2008), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF.

Vatz-Laaroussi, M. (2007), « Les relations intergénérationnelles, vecteurs de transmission et de résilience au sein des familles immigrantes et réfugiées au Québec », *Enfances, Familles, Générations*, nº 6, p. 1-12.

Volovitch-Tavares, M.-C. (1999), « Les années fondatrices des Portugais de France : 1947-1974 », *Revue Migrance*, nº 15, p. 44-59.

Wall, K., S. Abhoim, V. Cunha and P. Vasconcelos (2001), « Families and Informal Support Networks in Portugal : the Reproduction of Inequality », *Journal of European Social Policy*, vol. 11, nº 3, p. 213-233.

Wilding, R. (2006), « Virtual intimacies ? Families Communicating across Transnational Contexts », *Global Networks*, vol. 6, nº 2, p. 125-142.